

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

La coalition au pouvoir rafle la mise

C'est pratiquement un raz de marrée que vient de réaliser l'Union sacrée de la nation (USN), la coalition au pouvoir, lors de l'élection des gouverneurs des provinces, le 30 avril dernier. Les résultats rendus publics par la Commission électorale nationale indépendante à l'issue des scrutins organisés dans dix-neuf provinces du pays donnent largement vainqueur l'USN et alliés.

Page 4

Daniel Bumba (Kinshasa), Jacques Kyabula (Haut Katanga) et Fifi Masuka (Lualaba)



SÉNATORIALES

L'UDPS/Tshisekedi, première force politique à la chambre haute du Parlement



Tshisekedi et ses alliés gagnent des sénatoriales du 29 avril 2024DR

Au terme de l'élection des sénateurs organisée dans vingt provinces du pays, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a raflé quatorze sièges, en plus des cinq autres remportés par ses alliés. Derrière le parti présidentiel se positionnent les deux regroupements de l'ancien Premier ministre, Sama Lukonde (ANB et AB), qui ont obtenu onze sièges.

Page 3

INTERPELLATION DU CARDINAL AMBONGO

Le procureur général de la République appelé à la retenue

Tenant compte du contexte actuel sur le plan gestion des prisons, la Fondation Bill Clinton pour la paix estime que le cas de l'archevêque métropolitain de Kinshasa ne doit pas être une priorité pour le procureur général de la République. L'organisation non gouvernementale l'exhorte à veiller sur l'accélération des procédures de désengorgement des prisons et de poursuivre les détourneurs des deniers publics.

Page 5

MUSIQUE

Trois nouvelles certifications export pour Fally



À son disque d'or «Formule 7», le septième album de sa carrière vendu à plus de cinquante mille exemplaires en dehors de l'Hexagone, s'ajoutent ses deux singles d'or, «Amore» et «Likolo» ayant totalisé chacun plus de quinze millions de streams. Affirmer que Fally Ipupa a de nouveau le vent en poupe en ce moment, c'est le moins que l'on puisse dire.

Page 4

ÉDITORIAL

Suspense

Les cartes ont été rebattues depuis l'annonce, dès l'entame de cette saison sportive 2023-2024, de la professionnalisation du football congolais. Les quatorze équipes engagées au championnat national se donnent coup pour coup pour tenter de bousculer enfin la hiérarchie.

L'engagement et la détermination dont elles font montre à chaque rencontre traduisent clairement leur volonté à briser ce qui devenait à chaque fin de saison une habitude de « prendre les mêmes et recommencer » pour ne pas citer les participations consécutives de l'AS Otohô et des Diables noirs en compétitions africaines. Les deux formations n'ayant pas pu relever le défi de réintégrer le Congo dans le top 12 des meilleurs championnats africains.

Aujourd'hui, primer le mérite commence à prendre forme grâce à la diffusion des matches à la télévision, sur Youtube et Facebook. Les bases de la visibilité de la compétition étant posées, les premiers signes de satisfaction sont visibles. Plus que jamais, la Ligue 1 congolaise est loin d'être jouée à cinq journées de la fin. Les positions des uns et des autres sont bien précises et il paraît difficile d'avoir davantage de certitudes sur le nom du club qui sera consacré champion du Congo avant le dénouement de la compétition.

L'AS Otohô, détentrice de la couronne, est pour la première fois depuis 2018 sur une corde raide. L'Athlétic club Léopards de Dolisie et Interclub de Brazzaville sont taillés cette saison pour mettre un terme à son règne de six longues saisons sans partage. Le suspense bat son plein, ce dont personne ne se plaindra. Cette concurrence loyale pourrait produire des résultats escomptés la saison prochaine : ramener le public dans les stades. Pourvu que le spectacle soit garanti.

Les Dépêches de Brazzaville

CATHÉDRALE DU CENTENAIRE

Un culte d'action de grâce en mémoire de Lucie Kunda

Le haut lieu de culte protestant servira de cadre à l'office public prévu ce 2 mai, après la levée du corps de l'illustre chanteuse gospel, Lucie Kunda, de la morgue de la Clinique Ngaliema à Kinshasa, hôpital où elle a rendu l'âme la nuit du 7 au 8 avril dernier.

Le programme définitif des funérailles de la célèbre voix du gospel congolais qui s'est éteinte tout récemment a été confirmé par son aînée, Péguy Kunda. Hormis la veillée mortuaire, la nuit du 1er mai au Musée national, il est annoncé un culte d'action de grâce le lendemain à la Cathédrale du centenaire. Cette première cérémonie funéraire publique devrait drainer une foule. En raison de la popularité et de l'aura du groupe reconnu à ce jour comme l'un des plus édifiants, il ne pourrait en être autrement. Ce, d'autant plus que sa capacité d'accueil est de loin meilleure à celle de la Place des artistes, au rond-point Victoire. Ce dernier lieu, même si d'ordinaire sert de cadre aux cérémonies mortuaires d'artistes, ne semble pas indiqué pour un chantre de la stature de Lucie Kunda. L'exposition de sa dépouille mortelle y est prévue avec au programme les derniers hommages des musiciens et mélomanes. Il y aura surpopulation et assurément un trafic impossible à ce carrefour très fréquenté de la ville. De nombreux messages de sympathie et les hommages en solo ou collectifs de chœurs improvisés ou organisés à travers le monde sont relayés sur la toile, à l'instar de celui d'Henri Papa Mulaja à Londres. Ainsi, l'on a assisté depuis le décès de Lucie à diverses interprétations du répertoire bien apprécié du groupe souvent avec émotion. De son côté, Kinshasa est mobilisée à lui rendre le sien. Il ne se passe plus un concert gospel sans qu'un hommage soit rendu à la mémoire de la chanteuse dont les chants ont converti, fait prier, consolé, apaisé, affermi et même fait danser plusieurs. En effet,



ce n'est pas que dans la sphère chrétienne que les mérites de Lucie Kunda et par-delà des Kunda sisters sont vantés. Le groupe dont les cantiques ont nourri les temps de louange et d'adoration de plusieurs églises et assemblées chrétiennes ont tout autant béni de nombreuses familles et foyers, en leur temps et c'est toujours d'actualité. Les réseaux sociaux en témoignent. Trois semaines après sa disparition, celle que les mélomanes chrétiens et bien d'autres appréciaient comme l'une des brillantes chanteuses du mythique trio Kunda sisters va reposer à la Nécropole 1. C'est là qu'interviendra son inhumation, ce 2 mai, après la cé-

rémonie funéraire de la Place des artistes, au terme du culte populaire de la Cathédrale du centenaire. Reportée d'une semaine après la première programmation l'annonçant pour le 25 avril, précédée d'une veillée au même lieu, le Musée national, la cérémonie devrait connaître la participation de plusieurs chœurs. Il sied de rappeler que seule ou avec les deux autres Kunda sisters, Lucie a signé plusieurs collaborations avec un bon nombre de ses homologues. Quoi de plus naturel que les siens lui rendent la sympathie et le soutien qu'elle leur avait manifesté de son vivant!

Martin Enyimo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SÉNATORIALES

L'UDPS première force politique au Parlement

Au terme de l'élection des sénateurs organisée dans vingt provinces du pays, le parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a raflé quatorze sièges, en plus des cinq autres remportés par ses alliés.

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a rendu publics, le 30 avril, les résultats des sénatoriales organisées la veille dans vingt provinces. Quarante-quatre sièges sur un total de cent huit étaient en jeu. Les vingt-quatre autres sénateurs restants seront connus après l'élection dans les provinces du Nord-Ubangi, Kwilu, Mai-Ndombe, Equateur, Nord-Kivu et Ituri.

Le 29 avril, le parti présidentiel est arrivé sans surprise en tête de ces sénatoriales avec quatorze sièges remportés et cinq autres pour ses alliés. Derrière l'UDPS, les deux regroupements de l'ancien Premier ministre, Sama Lukonde (ANB et AB), qui ont obtenu onze sièges. On note la percée significative de Fifi Masuka et A24 avec cinq sièges. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba ainsi que l'Union pour la nation congolaise (UNC) et le Pacte pour un Congo retrouvé (PCR), deux regroupements de Vital Kamerhe, n'ont pu glaner que quatre sièges chacun. L'Alliance pour l'avènement d'un Congo prospère et grand (AACPG) de Pius Muabilu (trois sièges), l'Autre vision du Congo (AVC) de Didier Budimbu (deux sièges), l'Alliance des acteurs attachés au peuple (AAAP) de Tony Kanku et l'Alliance des Congolais progressistes (ACP) de Gentiny Ngobila (deux sièges) complètent le tableau des plateformes de l'Union sacrée.

Côté opposition, seul le parti politique Ensemble pour la République de Moïse Katumbi s'en est sorti avec trois sénateurs. Notons-le, ces sénatoriales ont été marquées par une forte percée des candidats indépendants avec près de vingt sièges gagnés. Ci-dessous la liste des quatre-vingt-quatre sénateurs élus et leurs obédiences politiques.

- Bas-Uele : Carole Agito (Indépendante/AAeC), Aminata Namasia (AB), Norbert Gebanga (UDPS/T), Eddy Pascal Sinango (Indépendant).
- Haut-Katanga : Danny Kabongo (UDPS/T), Salomon Kalonda (Ensemble), Sama Lukonde (Indépendant/AB), Jacques Kyabula (ARDEV)
- Kinshasa : Augustin Kabuya (UDPS/T), Gecoco Mulumba (UDPS/T), Ivan Kazadi (Indépendant/UDPS), Micke Kabasele (UDPS/T), Gentiny Ngobila (Indépendant/ACP), Jacques Lungwana (MLC), Arlette Bahati (AFDC), Anne Mbuguje (AVC).
- Kwango : Simon Ikamba (Indépendant), Platini Luheto (Indépendant), Willy Bitwisila (Indépendant), Justin Kapenda (Indépendant).
- Kasai Oriental : José Kalala (AV), Ngoyi Ka-



Tshisekedi et ses alliés gagnent des sénatoriales du 29 avril 2024 DR

sanji (AFDC), José Mpanda (A24), Guy Kabombo (UDPS/T).
- Kongo Central : Didier Budimbu (AVC), Pascal Kinduelo (UDPS/T), Nefertiti Gudianza (AAAP), Baby Vangu (AVK2018).
- Lomami : Jonas Kalambay (UDPS/T), Florence Muleka (ATUA), Pius Muabilu (AACPG), Adolphe Lumanu (ACP).
- Lualaba : Michel Kanyimbu (ART&A), Norbert Naweje (Ensemble), Fifi Masuka (A24), Célestin Mashata (A24).
- Maniema : Idrissa Mangala (UDPS/T), Faustin Luanza (Indépendant/FPAU), Justin Kalumba (AACPG), Pascal Omana (A24).
- Mongala : Jean-Pierre Lihau (UDPS/T), Elysé Bokumwana (FPAU), Sakombi Molendo (UNC), Michel Lingbepu (MLC).
- Sankuru : René Kalala (Indépendant), Jules Lodi (UDPS/T), Bernard Petshi (2A/TDC), Christophe Lutundula (AB).
- Sud-Kivu : Norbert Basengezi (AN), Modeste Bahati (AFDC), Eustache Muhanzi (AVK2018), Aristide Bulakali (UDPS/T).
- Sud-Ubangi : Alexis Mondonge (Indépendant),

Nadine Boboyi (Indépendant), Jean-Lucien Bussa (CDER), Françoise Bemba (MLC).
- Tanganyika : Vicky Katumwa (AFDC), Christine Mwando (Ensemble), Patrice Pungwe (AB), Lulu Kitenge (ANB).
- Haut-Uele: Anna Kumbodimbo (Indépendant), Christophe Nangaa (Indépendant), Prosper Mangbukele (A1), Jean-Pierre Batumoko (AVK2018).
- Kasai : Joseph Ngalamulume (AFDC), Hubert Mbiko (AAC), Gaston Kole (AACPG), Clément Muya (2A/TDC).
- Tshuapa : Pancrace Boongo (AB), Guy Loando (ANB), Moïse Ekumbo (Indépendant/ANB), Corneille Isenge (Indépendant/ANB).
- Tshopo : Renabelle Kayala (AAD), Jean Bamanisa (MLC), Jean-Pierre Daruwezi (Indépendant), Madeleine Nikomba (ANB).
- Haut-Lomami : Gracia Yamba (Indépendant), Alain Ilunga (Indépendant), Isabelle Kabamba (AAAP), Dany Banza (AB).
- Kasai Central : Jean Tshisekedi (APCF), Cédric Ngandu (Indépendant/MLC), Jean Mutuabu (UDPS/T), Sylvain Mukengeshay (A3A).

Martin Engimo

KINSHASA

Daniel Bumba élu gouverneur, Ngobila, Kabuya et Gecoco sénateurs

La République démocratique du Congo a été en ébullition, le 29 avril, avec les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces, ainsi que les sénatoriales. Chacune des vingt-six provinces du pays doit disposer de quatre sièges pour les sénateurs, à l'exception de Kinshasa qui en compte huit pour un total de 109 sénateurs.

À Kinshasa, Daniel Bumba Lubaki a été élu gouverneur, au terme du scrutin organisé à l'Assemblée provinciale. Le ticket Daniel Bumba Lubaki - Eddy Iyeli (vice-gouverneur), respectivement député national de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et député national du Mouvement de libération du Congo, a obtenu 37 voix sur les 47 votants, contre 10 voix de Vidiye Tshimanga.

Les autres candidats gouverneurs n'ont pas récol-



Daniel Bumba nouveau gouverneur de Kinshasa

té de voix. Le cadre de l'UDPS et député national succède à Gentiny Ngobila pour un mandat de 5 ans. À l'élection sénatoriale, Arlette Bahati (5 voix), Yvan Kazadi Kankonde (5 voix), Jacques Lungwana (5 voix), Mike Kabasele (5 voix), Augustin Kabuya (5 voix), Gérard Mulumba, alias «Gecoco» (5 voix), Anne Mbuguje (4 voix) et Gentiny Ngobila (3 voix) sont les huit élus de la ville province de Kinshasa.

M.E.

ÉLECTION DES GOUVERNEURS DES PROVINCES

L'USN rafle la mise

C'est pratiquement un raz-de-marrée que vient de réaliser l'Union sacrée de la nation (USN), la coalition au pouvoir, lors de l'élection des gouverneurs des provinces, le 30 avril dernier.

Les résultats rendus publics par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à l'issue des scrutins organisés dans les dix-neuf provinces du pays donnent largement vainqueur l'USN et alliés. Ils ont, en effet, rafflé toutes ces provinces, ne laissant rien aux candidats de l'opposition. L'on note que sur les dix-neuf nouveaux gouverneurs élus, douze sont étiquetés indépendants alors qu'en réalité, ils sont membres ou proches de l'USN. Quant

aux gouverneurs issus des regroupements politiques alliés à l'USN, deux sont membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), deux de la dynamique Agissons et bâtissons de Sama Lukonde, et les trois autres sont de l'Action pour la rupture et le développement (ARDEV) de Jacques Kyabula, A24 de Fyfy Masuka ainsi qu'A nous de bâtir le Congo de Guy Loando.

Très belle opération donc pour la majorité au pouvoir qui a désormais

les coudées franches pour matérialiser le programme 2024-2028 du chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans ses grands axes prioritaires. Parmi les personnalités connues, l'on peut citer Fifi Masuka de l'A24 qui rempile pour un nouveau mandat à la tête du Lualaba, et Jacques Kyabula de l'ARDEV-A, reconduit au gouvernorat du Haut Katanga.

À Kinshasa, les rennes de la ville seront désormais tenues par Daniel Bumba Lubaki de l'UDPS/

Tshisekedi avec comme adjoint Eddy Iyeli Molangi du Mouvement de libération du Congo. Le nouveau gouverneur de Kinshasa se dit porteur d'un programme de renouveau qui prend en compte tous les problèmes de la ville (le phénomène kuluna, la salubrité, l'assainissement, les embouteillages, le tapage nocturne, etc.).

À noter que les élections des gouverneurs et des sénateurs n'ont pas été organisées dans les provinces du Kwilu, de l'Équateur, de Mai-Ndombe, de l'Itu-

ri et du Nord-Kivu, à la suite des diverses raisons présentées par la Céni. Ces raisons sont essentiellement sécuritaires, administratives et juridiques. Au Sud-Kivu, un second tour est attendu pour départager les deux candidats restés en lice, Jean-Jacques Purusi de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés et Emile Sumaili de l'Union pour la nation congolaise, tous deux membres de la coalition au pouvoir.

Sylvain Andema

MUSIQUE

Trois nouvelles certifications export pour Fally

À son disque d'or Formule 7, le septième album de sa prestigieuse carrière vendu à plus de 50 000 exemplaires en dehors de l'Hexagone, s'ajoutent ses deux singles d'or, Amore et Likolo, ayant totalisé chacun plus de 15 millions de streams.

Affirmer que l'Aigle Fally Ipupa a de nouveau le vent en poupe en ce moment, c'est le moins que l'on puisse dire. Le chiffre 7 semble vraiment lui porter bonheur, savoir que sorti le 16 décembre 2022, Formule 7, septième à son actif, se distingue tout particulièrement. Il est certifié disque d'or à l'international, une annonce conjointe du Centre national de la musique (CNM) et du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) rendue publique le 29 avril dernier. Pour l'occasion, il a réalisé plus de 50 000 ventes hors de la France. Le magazine en ligne Mbote.cd a renchéri en parlant de 64 000 exemplaires.

Fier de son nouveau record, le chanteur et danseur de charme l'a inscrit dans les annales de la rumba congolaise. « C'est le tout premier et seul album 100% rumba à décrocher un disque d'Or certifié de toute l'histoire de la musique congolaise », a-t-il sou-

ligné. Il faut rappeler ici qu'en septembre dernier, l'artiste se targuait déjà d'une belle performance de son opus. Sur son compte X, il annonçait alors : « 22 des 32 chansons de l'album "Formule 7" ont dépassé le million de streams audio ». Ce, en cumulant ceux de « toutes les plateformes combinées ».

Repousser les limites en 2024

Il va sans dire qu'El Professeur est bien parti pour remporter le défi qu'il s'était lancé pour cette année, à savoir celui « de repousser les limites en 2024 ». Ainsi, les tubes Amore et Likolo de son deuxième album urbain Tokooos II, sorti en 2020, sont de leur côté certifiés singles d'Or Export. Ces featurings réalisés avec le rappeur français Ninho ont totalisé chacun « plus de 15 millions de streams hors France », précise la star. Et qui plus est, le 30 avril, l'on pouvait lire à nouveau sur X



L'album « Formule 7 » de Fally Ipupa certifié disque d'or/DR

: « Fally Ipupa a désormais dépassé les 500 millions de streams sur Spotify ».

Tous ces chiffres records du leader de F Victéam attestent de son immense popularité. Il n'a pas volé les titres de meilleur artiste francophone et de

l'Afrique centrale glanés au fil des ans. Les trophées qu'il ne compte plus, reçus dans le continent et par-delà, témoignaient déjà de son succès mais à présent la star congolaise passe sans conteste pour l'artiste africain francophone le plus écouté sur

les plateformes numériques du globe. Il n'y a pas de frontière que Fally ne traverse qui au fur et à mesure s'emploie à franchir à chaque fois une nouvelle étape.

The King a réussi à faire feu de tout bois pour bâtir une belle carrière aussi bien en République démocratique du Congo qu'à l'international avec acharnement et détermination, même les « combattants » n'en sont pas venus à bout. Sa ténacité a bien fini par payer. Après son concert historique à Paris La Défense Arena, le 25 novembre 2023, il a rempilé avec deux autres dates, les 8 et 16 décembre. Des concerts livrés respectivement à Londres, à l'Ovo Arena Wembley, et à l'ING Arena de Bruxelles. Les toutes prochaines sont prévues dans deux mois, il s'agit de la suite de son Arena Tour en France avec le show du 6 juillet à la LDLC Arena de Lyon et du 13 juillet à l'Arkéa Arena de Bordeaux.

Nioni Masela

INTERPELLATION DU CARDINAL AMBONGO

La FBCP sollicite la retenue du procureur général

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), dans un communiqué du 1er mai, estime que le cas du cardinal Ambongo ne doit pas être une priorité pour le procureur général près de la Cour cassation, bien que personne ne soit au dessus de la loi dans le monde et, particulièrement, en République démocratique du Congo.

«*Considérant que le cardinal Ambongo, en tant que membre de la société civile, avait dans ses propos donné son avis sur une question d'actualité et ces propos ne violent en aucun cas l'article 23 de la Constitution congolaise du 18 février 2006, notre ardent souhait est que le procureur général près la Cour de cassation veille sur l'accélération des procédures de désengorgement des prisons dans le pays, de contrôler des cachots clandestins, poursuivre les détournements des deniers publics, combattre les détentions arbitraires, emprisonnements illégaux, le respect de délai d'arrêt tels que prévus par la loi...*», a souligné la FBCP. Elle exhorte également le procureur général à envisager des sanctions contre certains magistrats indisciplinés et à veiller à l'amélioration des conditions de travail des



cardinal Ambongo

magistrats et des personnels des prisons et maisons d'arrêt à travers le pays. La

FBCP rappelle, en effet, au procureur général près la Cour de cassation qu'aucun

jour ne passe sans qu'on enregistre des cas de décès dans les prisons congolaises

du à des étouffements. Le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde Mambu, avait ordonné, le 27 avril, au procureur général près la Cour d'appel de Matete d'ouvrir une information judiciaire à charge du cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa. Dans une correspondance, il accuse ce pasteur de l'Eglise catholique de «*violenter délibérément les consciences et semble trouver un plaisir à travers les faux bruits et autres incitations de la population à la révolte contre les institutions établies et attentats contre les vies humaines*». Ce haut magistrat souligne qu'il avait déjà invité le prélat catholique à son office, le 25 avril, pour un échange autour de certains dossiers en instruction, mais l'intéressé aurait décliné cette invitation.

Lucien Dianzenza

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Des avancées dans la lutte contre les maladies préventives

La République démocratique du Congo (RDC) est de plain-pied, depuis le 29 avril jusqu'au 7 mai, dans la célébration de la 14e édition de la semaine africaine de vaccination (SAV) qui coïncide avec le cinquantième anniversaire du Programme élargi de vaccination dans le monde.

La 14e édition de la SAV, placée sur le thème «*Le programme essentiel d'immunisation à la 50e année*», avec comme slogan «*Communautés vaccinées, communautés en bonne santé*», offre l'opportunité de sensibiliser plus la communauté à soutenir les activités de vaccination pour protéger les enfants contre les maladies préventives. Cinquante ans après la création du programme élargi de vaccination dans le monde et en particulier en RDC, des performances ont été réalisées dans la riposte contre les maladies préventives par la vaccination.

A titre illustratif, la RDC a enregistré d'énormes avancées, notamment l'éradication de la variole en 1978, sa déclaration comme pays libre de la circulation du polio virus sauvage en 2015 et en 2018. Le pays a obtenu le statut d'élimination du tétanos maternel et néonatal. L'introduction de nouveaux vaccins contre la fièvre jaune, l'hépatite virale, les infections à pneumocoques, la gastro-entérite, la rougeole entre aussi dans l'actif du Programme élargi de vaccination (PEV) en RDC.



Une vue des participants au briefing sur la SAV/DR

Toutefois, à côté de ces résultats probants, il ya des goulots d'étranglement qui persistent dans la réponse à la lutte contre la polio et les autres maladies évitables par la vaccination. En terme de défis, le PEV a noté la persistance des enfants zéro dose et enfants sous vaccinés, la faible réalisation des séances de vaccination, la gestion de l'infodémie, le renforcement de la dynamique communautaire en faveur de la vaccination, l'installation des comités à assise communautaire dans les provinces...

«*La RDC a rapporté 827 754 enfants zéro dose et 963 318 enfants sous vaccinés. Tous ces enfants doivent être récupérés car tous les vaccins retenus dans le calendrier vaccinal boostent l'immunité de chacun d'eux. Nous devons donc atteindre tous les enfants; même ceux vivant dans les zones d'insécurité...*», a reconnu le chef de service en charge de la supervision et information au PEV, Brave Kassongo.

Face à ces défis, le PEV croit qu'il est possible de changer la

donne sur le terrain avec l'implication des médias. D'où l'appel lancé aux journalistes, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant, lors de la Journée d'information organisée à leur intention le 30 avril au siège du PEV, à Kinshasa, dans le cadre de la célébration de la 14e édition de la SAV. Tous les intervenants à ce briefing avec la presse, à savoir le Dr Bertin Lora du PEV, le chef de service en charge de la supervision et information au PEV, Brave Kassongo, et la chargée du service formation et

supervision au PEV, Dominique Aleko, ont tous été unanimes quant au rôle important des médias dans la sensibilisation de la communauté à s'approprier les activités de vaccination.

«*Les médias sont pour nous les meilleurs canaux pour atteindre la communauté. Leur implication nous permettra de conseiller les parents à faire vacciner les enfants zéro dose ou en retard de vaccination, de donner une bonne information sur l'immunisation complète des enfants et femmes enceintes. En plus, les médias nous permettront d'amener les parents à faire vacciner les enfants et leur apprendre ce qu'ils doivent faire en cas des effets indésirables qui surviennent avec la vaccination*», a expliqué Dominique Aleko.

Notons que la vaccination est l'unique remède pour protéger les enfants contre la polio afin de prévenir la paralysie flasque aiguë en cas de non vaccination. Tout parent est donc invité à soutenir les activités de vaccination en faisant vacciner l'enfant lors des séances de routine.

Blandine Lusimana

INTERVIEW

Bart Ouvry : « Ce qui rassemble les peuples, c'est avant tout la culture, la science et l'éducation »

A la tête d'une importante délégation de scientifiques du Musée royal d'Afrique centrale (MRAC), l'AfricaMuseum dont il est directeur général, l'ex-ambassadeur de l'Union européenne, Bart Ouvry, a lancé le « Programme de coopération 2024-2028 ». Il s'est entretenu avec Le Courrier de Kinshasa sur l'essentiel de cette réunion bilatérale au terme de l'atelier tenu du 24 au 26 avril, à Texaf Bilembo.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : De diplomate à directeur du MRAC, une institution forte et dont la réputation est bien établie, comment le vivez-vous ?

Bart Ouvry (B.O.) : C'est quelque part le même genre de métier. Nous sommes là pour créer des réseaux entre les gens car lorsqu'on se parle en réseau, l'on se comprend mieux. Je crois que c'est cela l'objectif de la diplomatie comme celui d'un musée de faire en sorte que les scientifiques et le public se rencontrent pour une meilleure compréhension mutuelle. Donc, je me sens bien dans ma peau. Je suis comme un poisson dans l'eau au musée autant que je l'étais avant en tant que diplomate.

L.C.K. : Pourriez-vous nous préciser les contours de votre mission à Kinshasa ?

B.O. : Nous sommes venus avec dix-huit collègues depuis Tervuren, en Belgique, pour lancer le nouveau programme de coopération de l'AfricaMuseum et ses partenaires congolais. Nous étions une centaine de personnes à participer aux ateliers, principalement les co-promoteurs qui travaillent avec nous sur des projets scientifiques. Des projets qui souvent, touchent non seulement la science mais qui veulent aussi avoir un impact direct sur la société. Ils portent sur des questions de santé, de biodiversité, de la richesse naturelle du Congo, mais aussi celles des ressources naturelles où l'on déplore parfois des

abus, une exploitation à outrance, et les questions muséales. Nous sommes une institution scientifique, mais aussi un musée qui travaille avec la population. Nous voulons populariser la science et contribuer à une éducation citoyenne. C'est un enjeu que l'on partage avec les musées et toutes les entités culturelles actives sur le terrain au Congo. Je crois que nous pouvons mutuellement nous entraider. Notre coopération, c'est vraiment du gagnant-gagnant. Nous apprenons beaucoup en venant ici sur le terrain et nous pouvons aussi, les uns et les autres, partager beaucoup de nos expertises et savoir-faire. Le poids des traditions, de la culture, est parfois tel que l'on ne peut pas comprendre qu'en parlant de la biologie, de la biodiversité, les savoirs traditionnels sont très importants. Les trois jours ont été un très bon moment d'échange qui nous a beaucoup appris. Nous allons en tirer les conséquences et ainsi améliorer la manière de coopérer avec nos partenaires congolais.

L.C.K. : Au terme des travaux auxquels vous avez pris part, pensez-vous que le nouveau programme suscite assez d'engouement dans le chef des scientifiques ?

B.O. : J'ai senti avant tout beaucoup de collégialité, nous avons vraiment travaillé entre collègues, du Congo et de la Belgique, de tous les horizons, de toutes les disciplines. Les échanges se sont réalisés dans cette atmosphère de

collégialité et de solidarité. Je crois surtout que les liens personnels qui se sont tissés pendant ces trois jours vont beaucoup faciliter les choses. Même si aujourd'hui c'est devenu facile de travailler aussi à distance, le fait d'avoir pu se voir ici mais surtout de réaliser des rencontres interdisciplinaires, c'est très important. Entre les sciences humaines et les sciences exactes, mais aussi entre nous, beaucoup de ponts ont été jetés ici. Cela va faciliter notre travail dans les quatre, cinq ans à venir.

L.C.K. : De tous les projets discutés, y en a-t-il un qui vous tient particulièrement à cœur, sur lequel vous êtes très regardant ?

B.O. : Je crois que l'un des enjeux le plus important, c'est la question de la restitution qu'il faudra bien mener de sorte que l'on obtienne et maintienne l'appui, le soutien de la population, que ce soit au Congo ou en Belgique, en Afrique ou en Europe. Il faut que cela nous permette de nous rapprocher. Pour moi, il s'agit d'un grand enjeu dont les travaux devront être bien menés et sur lesquels il faudra bien communiquer. Faire en sorte de ne pas prêter le flanc aux malentendus et aux procès d'intention qui existent. Il faudrait que l'on communique très bien sur l'objectif : rapprocher le citoyen de ses traditions et lui permettre d'en avoir une meilleure compréhension. C'est un grand enjeu qui, je le sais, n'est pas du tout facile. Mais, c'est mon engagement



d'y travailler afin d'arriver à un bon résultat car finalement, cela engage la légitimité de l'AfricaMuseum.

L.C.K. : Qu'est-il prévu après le lancement de ce vaste programme à Kinshasa ?

B.O. : Nous ferons d'abord un rapport qui sera soumis à tous les participants, avec éventuellement des remarques, ajouts et corrections. Mais très vite, nous passerons au concret. Mais je crois que le fait d'avoir noué de bons liens et d'avoir établi un bon réseau permet d'ajuster les choses. Qui sait quelles seront les attentes de la société d'ici deux ou trois ans ? Ce n'est pas qu'un projet, c'est tout un programme qui pourra être ajusté en plein parcours pour pouvoir répondre aux demandes de nos partenaires congolais et de la société.

L.C.K. : En dehors de ce programme, n'y a-t-il rien d'autre de prévu entre Kinshasa et Bruxelles ?

B.O. : Oh, non, non ! Ceci est un programme ayant pour base un financement spécifique de la coopération, mais nous en avons aussi

d'autres. En tant que musée, nous ne sommes peut-être pas riches financièrement, mais nous avons énormément d'expertise. Il s'y trouve quatre-vingts scientifiques et un staff dynamique qui travaille beaucoup. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux financements et de nouveaux partenariats. C'est quelque chose qui ne s'arrête jamais.

L.C.K. : Il semble que le partenariat de la République démocratique du Congo avec l'AfricaMuseum est l'un de ceux qui tiennent encore la route...

B.O. : Moi, j'y crois beaucoup. Si j'ai fait ce switch entre la diplomatie et le musée, c'est aussi parce que je crois fermement que ce qui rassemble les peuples, c'est avant tout la culture, la science et l'éducation. Je n'oublie pas les autres aspects de coopération tels que la sécurité, les relations politiques, ils sont importants. Mais je crois que la culture, la science, c'est ce qui nous rapproche le plus au niveau humain.

Propos recueillis par Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Valentin Mbozo'o : «Le Gimac va lancer dix-sept nouveaux services financiers»

En séjour à Brazzaville pour participer à la huitième édition du Salon des technologies innovantes en Afrique centrale (Osiane), le directeur général du Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (Gimac), Valentin Mbozo'o, s'est confié le 26 avril au quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Il a évoqué les progrès réalisés en matière d'inclusion financière en Afrique centrale, les multiples services financiers qu'offre la plateforme Gimacpay, ainsi que les perspectives de développement du marché de mobile banking.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le directeur général du Gimac, pouvons-nous connaître les principales missions du Gimac ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb.) : Le Gimac a une mission principale, l'inclusion financière au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'inclusion financière se décline en plusieurs services qui facilitent la mobilité, la mise à disposition de solutions facilitatrices d'opérations financières pour étoffer les offres des différents acteurs financiers afin d'améliorer le quotidien de la population de la sous-région à travers l'interopérabilité. Depuis janvier 2015, par exemple, la carte Gimac est opérationnelle dans la sous-région, dans les cinquante-trois banques et les quatorze établissements de microfinance interconnectés via la plateforme Gimacpay.

L.D.B. : Le Gimac dispose-t-il des outils performants pour assurer l'interopérabilité entre les opérateurs de paiement ?

V.Mb. : Effectivement, le Gimac dispose des outils appropriés pour assurer l'interopérabilité à partir de sa plateforme appelée Gimacpay. Il s'agit d'un concentré de technologies sous forme de plusieurs sous-systèmes. Il y a le sous-système d'interopérabilité relatif aux services de la carte, le sous-système d'interopérabilité dédié aux solutions mobiles, le sous-système de transferts et celui d'hébergement des opérateurs qui n'ont pas suffisamment de moyens pour faire de la monétique. La plateforme relie les banques, établissements de microfinance, établissements de paiement, opérateurs de transfert d'argent et bientôt de la Banque des États de l'Afrique centrale et des Trésors publics, des services innovants.

L.D.B. : A ce jour, quels



sont les différents services qu'offre le Gimac ?

V.Mb. : Au plan sous-régional, le Gimac offre plusieurs services tels que la carte interbancaire qui permet d'effectuer des retraits dans plus de 3000 Guichets automatiques de banques ; mais aussi de paiement sur les terminaux de paiements électroniques. Ceci est valable pour la carte Gimac, mais également pour les cartes internationales (Visa, MasterCard et UPI) émises par les banques de la Cémac. Ces services sont dans toutes les banques de la sous-région et dans les quatorze établissements de microfinance qui participent au Gimac. Quant aux services mobiles, ils permettent les transferts de fonds et les paiements à partir des comptes bancaires ou des comptes de paiement. Le Gimacpay permet à l'utilisateur de transférer de l'argent d'un compte bancaire vers un compte virtuel mobile et vice versa, faire de retrait sans

carte, faire l'achat de crédit et le paiement de facture.

L'écosystème Gimacpay représente plus de 3,2 millions de cartes Gimac et internationales, plus de 37 millions de porte-monnaies électroniques mobiles, plus de 2 millions de porte-monnaies électroniques bancaires. A cela s'ajoutent plus de 2000 guichets de distributeurs de billets et plus de 4 000 terminaux de paiement électronique. Cette année, nous allons déployer dix-sept nouveaux services financiers qui vont venir étoffer l'écosystème. Les services vont aller du QR Code, QR IBAN, Gimac IBAN, à bien d'autres produits.

L.D.B. : Votre plateforme a mis à la disposition des utilisateurs la carte interbancaire. Comment fonctionne-t-elle ?

V.Mb. : La carte Gimac peut être sollicitée auprès de soixante-dix participants qui sont les

banques et établissements de microfinance connectés au Gimac. Elle est facilement utilisée au niveau des distributeurs automatiques ou des terminaux de paiement électronique que les participants installent ou déploient auprès des commerçants. Cela est valable pour les quatre types de produits : carte retrait, carte classique, carte électronique et carte prépayée.

L.D.B. : Quel est le niveau de l'inclusion financière dans la zone Cémac depuis l'entrée en service du Gimac ?

V.Mb. : Le Gimac a contribué énormément à l'inclusion financière dans l'espace Cémac. Figurez-vous, que vous soyez à Brazzaville ou ailleurs, vous pouvez maintenant envoyer l'argent à tout moment dans les autres pays de la Cémac, au Cameroun, au Tchad, en Centrafrique, au Gabon, en Guinée équatoriale. Le mobile banking est accessible à tous les citoyens. Je rappelle que la plateforme Gimacpay a été désignée l'année passée, en novembre, par la Banque mondiale, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Fondation Bill Gates, la Fondation Rockefeller, comme étant l'unique plateforme sous-régionale africaine qui soit aux standards internationaux pour ce qui est des paiements instantanés et de l'inclusion financière.

L.D.B. : Avez-vous un dernier message à l'endroit des utilisateurs de la sous-région ?

V.Mb. : Cette plateforme est à vous. C'est une fierté que des Africains du centre aient pu développer une telle initiative qui permet une très grande mobilité financière, l'accentuation du commerce, l'intégration sous-régionale, l'inclusion financière jusqu'au fin fond des petits coins de l'espace communautaire.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

CENTRAFRIQUE

François Bozizé visé par un mandat d'arrêt international

Un tribunal spécial parrainé par l'ONU a lancé, le 30 avril, un mandat d'arrêt international contre l'ancien président de Centrafrique, François Bozizé, pour de possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par des militaires dans une prison entre 2009 et 2013.

Le mandat d'arrêt international a été émis le 27 février, selon un communiqué de la Cour pénale spéciale (CPS), une juridiction hybride composée à Bangui de magistrats centrafricains et étrangers, chargée d'enquêter et de juger des crimes de guerre et contre l'humanité commis depuis 2003 en Centrafrique.

Les juges ont conclu à « l'existence d'indices graves et concordants à charge » de François Bozizé, « de nature à engager sa responsabilité pénale », « en sa qualité de supérieur hiérarchique et chef militaire ».

Ces crimes présumés, commis dans la prison et le camp militaire de Bossembélé par des éléments de la garde prétorienne de Bozizé ainsi que « d'autres services de sécurité », concernent notamment des « meurtres », « disparitions forcées », « tortures », « viols » et « autres actes inhumains », selon la CPS, créée en 2015 avec le parrainage de l'ONU, qui réclame la « coopération de la Guinée-Bissau, par l'entremise d'Interpol » pour « arrêter » et remettre « le suspect » à la CPS en Centrafrique.

François Bozizé, 77 ans, s'était emparé du pouvoir en 2003 par un coup d'État avant d'être



renversé dix ans plus tard par des rebelles. Il est aujourd'hui à la tête de la principale rébellion centrafricaine et vit en exil en Guinée-Bissau depuis mars 2023. Son renversement en 2013 par une coalition de rebelles à majorité musulmane, la Séléka, avait déclenché l'une

des plus terribles guerres civiles de l'histoire de ce pays d'Afrique centrale parmi les plus pauvres du monde, avec des massacres de civils essentiellement.

Il avait organisé la création de milices dominées par les chrétiens et les animistes, les

anti-balakas, pour tenter de reprendre le pouvoir et des milliers de civils ont été les principales victimes de massacres perpétrés par les deux camps. L'ONU a accusé en 2018 les ex-Séléka et anti-balakas de nombreux crimes de guerre et contre l'humanité.

Fin 2020, le président Bozizé avait pris la tête d'une nouvelle alliance rebelle, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), qui avait menacé le pouvoir du président Faustin Archange Touadéra avant que l'envoi par Moscou de centaines de paramilitaires de la société privée Wagner ne permette au pouvoir de les repousser loin de Bangui.

L'ex-président avait pris le chemin de l'exil, au Tchad voisin, avant la Guinée-Bissau en mars 2023. Il a été condamné le 22 septembre 2022 par un tribunal centrafricain aux travaux forcés à perpétuité, notamment pour « complot » et « rébellion » en tant que chef de la CPC. Différents groupes armés, rebelles ou tout simplement prédateurs, poursuivent leur guérilla aujourd'hui en Centrafrique contre l'armée et les paramilitaires russes, mais les civils sont à nouveau les principales victimes des deux camps accusés de crimes et d'exactions par l'ONU et les ONG internationales.

La République centrafricaine a connu de nombreuses guerres civiles et des régimes autoritaires depuis son indépendance de la France en 1960.

Yvette Reine Nzaba

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

CLIMAT

Les pays du G7 s'accordent pour fermer une partie des centrales à charbon

Les pays du G7, réunis en Italie, ont trouvé un accord le 30 avril sur la fin des centrales à charbon. À la suite de la COP28 à Dubaï, le G7 prévoit la suppression progressive des centrales électriques ne disposant pas de dispositifs de captage de carbone d'ici à 2035.

Le G7 a fait un pas, le 30 avril, vers la sortie du charbon. Les ministres de l'Environnement et de l'Énergie des pays membres - Italie, Canada, France, Allemagne, Japon, Royaume-Uni et États-Unis - se sont mis d'accord sur la suppression progressive, d'ici à 2035, des centrales électriques au charbon ne disposant pas de dispositifs de captage de carbone. Ils s'étaient retrouvés à Turin, en Italie, pour la première grande réunion politique sur le climat depuis la COP28, organisée en décembre dernier à Dubaï, où le monde s'est engagé à renoncer progressivement au charbon, au gaz et au pétrole.

Le G7 a convenu de « *supprimer progressivement la production actuelle d'électricité au charbon dans (ses) systèmes énergétiques au cours de la première moitié des années 2030 ou dans un calendrier compatible avec le maintien d'une limite d'augmentation de la température à 1,5°C, conformément aux trajectoires de neutralité carbone* », peut-on ainsi lire dans un communiqué.

Pour rappel, le charbon est l'énergie fossile la plus polluante. Certains pays, comme la France, militaient pour que le G7 l'abandonne d'ici à 2030. D'autres ne partageaient pas cette vision. Le Japon, dont un tiers de l'électricité provient du charbon, se montrait, en effet, particulièrement réticent à fixer une date-butoir. En outre, selon Climate Analytics, les centrales à charbon allemandes représentaient encore 40 gigawatts (GW) de capacité en 2022, les japonaises 53 GW et les américaines 212 GW.

L'attente était néanmoins grande sur ce sujet. En témoigne



Centrale à charbon/Reuters

la centaine de militants du climat qui a manifesté dimanche à Turin. Le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell, avait, lui, exhorté les pays du G7 à utiliser leur poids politique, leur richesse et leur technologie pour sortir des énergies fossiles.

« *C'est un engagement fort, un signal fort du G7* », a cependant commenté à l'AFP le ministre français, Franck Riester, qui représentait son pays à Turin sur les questions climatiques.

Pour Luca Bergamaschi, du groupe de réflexion sur le climat ECCO, le G7 a fait « un pas en avant décisif » pour traduire l'accord de Dubaï dans les législations nationales.

En revanche, Andreas Sieber, de l'organisation de défense du climat 350.org, a jugé ce progrès « important mais insuffisant », tandis que l'Institut d'analyse du climat a estimé que « 2035 est trop tard », jugeant « notable que le gaz n'ait pas été mentionné », bien qu'il soit la plus grande source de l'augmentation mondiale des émissions de CO₂ au cours de la dernière décennie.

Engagement pris aussi sur le plastique

Cette réunion du G7 a aussi été l'occasion d'aborder d'autres sujets. Les pays membres ont ainsi dit « aspirer » à réduire la production mondiale de plastique. Ils ont affiché la volonté de s'attaquer de front à la pollution mondiale engendrée par ce matériau, présent partout dans l'environnement, du sommet des montagnes au fond des océans, ainsi que dans le sang des êtres humains. La production de plastique contribue significativement au réchauffement climatique puisqu'elle provient majoritairement d'énergies fossiles.

« *Nous nous engageons à prendre des mesures ambitieuses tout au long du cycle de vie des plastiques pour mettre fin à la pollution plastique et appelons la communauté mondiale à faire de même* », ont-ils déclaré, sans plus de précisions. Ottawa, Paris, Berlin et Londres font pression pour l'adoption d'un traité afin de réduire la pollution au plastique, alors que Washington et Tokyo s'y montrent plus réticents.

Des déclarations qui interviennent pendant que, à

l'échelle mondiale, des négociations ont eu lieu au Canada pour arriver à un traité de lutte contre la pollution plastique dans l'optique de mettre fin à ce fléau d'ici à 2040. Elles se sont conclues, dans la nuit du 29 au 30 avril, avec la perspective d'un accord d'ici à la fin de l'année. Un ultime round de négociations est attendu d'ici à novembre, cette fois en Corée du Sud. Pour le moment, un plafond proposé pour la production de plastique n'a pas trouvé place dans le projet de texte, et reste un point d'achoppement important entre les 175 pays participant à l'élaboration de ce texte.

La question des financements La réunion à Turin a aussi été l'occasion d'échanger au sujet du financement de la lutte contre le réchauffement climatique. Les militants du climat demandent une aide accrue aux pays en voie de développement pour décarboner leur production industrielle, notamment les secteurs de l'acier et du ciment. Or, en vertu d'une convention des Nations unies sur le climat de 1992, seule une

petite poignée de pays à revenu élevé, qui dominait l'économie mondiale à l'époque, s'est engagée à financer cette lutte. Cela n'incluait pas la Chine, devenue aujourd'hui le pays le plus émetteur de gaz à effet de serre. Sans nommer ce pays en particulier, les ministres du G7 ont déclaré que les efforts visant à collecter des fonds pour aider les pays les plus pauvres à lutter contre le changement climatique devraient inclure tous « les pays en mesure de contribuer ». « *En disant clairement qu'on appelait d'autres pays à contribuer, nous voulons que la Chine nous rejoigne dans cette direction* », a précisé à l'AFP Franck Riester.

Les militants du climat demandent une aide accrue aux pays en voie de développement pour décarboner leur production industrielle, notamment les secteurs de l'acier et du ciment. À Dubaï, les pays se sont mis d'accord pour tripler les capacités mondiales en énergies renouvelables et sortir des énergies fossiles, mais le financement de cette transition pose problème, notamment pour les pays les plus pauvres.

Lundi, à l'ouverture de la réunion de Turin, le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell, avait exhorté les pays du G7 à utiliser leur poids politique, leur richesse et leur technologie pour sortir des énergies fossiles, notamment en faisant pression sur leurs homologues des finances pour arriver à un « bond en avant ».

Ensemble, les pays du G7 représentent 38% de l'économie mondiale et sont responsables de 21% des émissions de gaz à effet de serre, selon des chiffres pour 2021 de l'Institut d'analyse du climat.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

COOPÉRATION

Bruno Le Maire annonce une intégration industrielle entre la France et le Maroc

Avec la visite du ministre français de l'Économie, Bruno Le Maire, et sa délégation à Rabat, au Maroc, ainsi que les annonces économiques qui l'ont accompagnée, la diplomatie française vient de réaliser un triptyque d'ampleur.

Le glacié de la crise entre la France et le Maroc fut d'abord brisé par la visite du chef de la diplomatie, Stéphane Séjourné, signe des prémisses d'une reconnaissance économique, confortant la décision stratégique de Paris d'être aux côtés de Rabat. Ensuite, il y a eu la visite du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avec la coopération sécuritaire, faisant de l'alliance des deux pays une nécessité absolue et irréversible. Et enfin celle du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, dont les annonces décrivant une intégration industrielle consacrent ce partenariat stratégique entre la France et le Maroc.

De l'économie décarbonée qui concerne l'hydrogène, l'éolien,

le solaire et le nucléaire, dans laquelle les deux pays ont décidé d'investir, aux réseaux électriques que Paris propose de financer entre Dakhla et Casablanca en passant par la coopération nucléaire, jusqu'à la proposition de former une commission mixte franco-marocaine pour accompagner les préparatifs de la Coupe du monde de football de 2030, la France ambitionne de donner

une grande dynamique à ses relations avec le Maroc. Avec des projets concrets qui entrent dans le dur de leurs relations. La coopération économique reprend donc de plus belle. « *J'ai fait part de notre disponibilité. Je pense qu'il est temps de faire de la coopération en matière énergétique l'épine dorsale de la relance de nos relations franco-marocaines d'un point de vue économique* », a expli-

qué Bruno Le Maire. Un prêt de 350 millions d'euros sera débloqué par l'Agence française de développement à destination de l'Office chérifien des phosphates en vue d'investir dans l'hydrogène vert.

Bruno Le Maire était aussi porteur d'un message politique, axé sur la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces. « *Vous allez produire de l'énergie dans la région de*

Dakhla (Sahara occidental), vous allez en avoir besoin dans la grande métropole de Casablanca, il faut construire des réseaux électriques pour transporter cette énergie. Je vous confirme que nous sommes prêts à participer au financement de cette infrastructure », a-t-il assuré. Après les annonces des différents ministres français, lors de leur passage au Maroc, il ne reste qu'au président Emmanuel Macron à trouver le cadre adéquat pour annoncer la position française sur le Sahara. La visite de Bruno Le Maire s'est déroulée sous le signe de la « renaissance des relations » et s'est clôturée par un forum d'affaires Maroc-France.

Noël Ndong

« J'ai fait part de notre disponibilité. Je pense qu'il est temps de faire de la coopération en matière énergétique l'épine dorsale de la relance de nos relations franco-marocaines d'un point de vue économique »

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Nécessité de faire avancer la coopération entre le Congo et la Russie

Le renforcement de la coopération interparlementaire, à l'orée de la célébration des 60 ans des relations diplomatiques entre le Congo et la Russie, a figuré parmi les sujets abordés le 30 avril à Brazzaville, lors d'une audience que le président du Sénat, Pierre Ngolo, a accordée au nouveau diplomate russe en poste à Brazzaville, Ilias Iskandarov.

Accrédité en République du Congo il y a quelques jours, le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie a effectué une visite de courtoisie auprès du président de la chambre haute du Parlement. « *Au Congo, le Sénat est une institution très importante, nous avons étudié ensemble l'état et les perspectives de l'avancement de la coopération interparlementaire entre la République du Congo et la Fédération de Russie. Cette année, nous marquons le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. En marge de cette célébration, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de faire avancer notre coopération dans le domaine parlementaire* », a expliqué Ilias Iskandarov à la presse. Selon lui, la mission du président du Sénat congolais en Russie, l'année dernière,

a permis non seulement d'étudier toute l'actualité politique dans le monde, mais aussi de définir des perspectives de coopération dans le domaine parlementaire. Il s'est, par ailleurs, félicité du fait que beaucoup de Congolais ont été formés dans plusieurs universités de l'ex-Union soviétique, actuelle Fédération de Russie. Ces cadres œuvrent actuellement pour le bien-être de leur peuple dans différents domaines de la société dont l'industrie, l'agriculture, les sciences et la politique, s'est-il réjoui. Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie a, enfin, salué le rôle



Pierre Ngolo s'entretenant avec Ilias Iskandarov DR

très important que joue le Congo dans la sous-région et sur le continent africain. « *Le Congo a bien mérité le*

statut d'artisan de la paix. Votre pays joue un rôle très important dans la résolution des conflits régionaux

et internationaux. Pour atteindre ces buts, j'ai souligné qu'il faut unir les efforts avec tous les amis et tous les partenaires. Parmi ces partenaires, au premier rang, j'ai rassuré monsieur le président que vous trouvez la Fédération de Russie », a rassuré Ilias Iskandarov.

Parfait Wilfried Douniama

«...Le Sénat est une institution très importante, nous avons étudié ensemble l'état et les perspectives de l'avancement de la coopération interparlementaire entre la République du Congo et la Fédération de Russie. Cette année, nous marquons le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. En marge de cette célébration, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de faire avancer notre coopération dans le domaine parlementaire »

MONNAIE

Les billets de la gamme 1992 seront démonétisés dans un mois

À compter du 1er juin 2024, toutes les coupures de 10 000, 5000, 2000, 1000 et 500 FCFA en circulation depuis 1992 ne seront plus valables. Le processus de démonétisation de la gamme va s'achever dès le 31 mai à minuit, a averti le gouverneur de la Banque centrale, Yvon Sana Bangui.

Depuis le début de l'année, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) multiplie la communication, à travers principalement les affiches dans les établissements bancaires, pour sensibiliser les détenteurs des billets de la gamme 1992. Même si ces anciennes coupures ont quasiment disparu de la circulation, la Banque centrale s'est montrée patiente en accordant du temps aux usagers, dans une sous-région où la pratique de la thésaurisation est courante.

Les détenteurs de la gamme 1992 disposent encore de quelques semaines pour les échanger aux guichets des banques et dans les services de la BEAC, l'institut d'émission commun aux six États de la sous-région (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, la Guinée équatoriale et Tchad). Dès le 1er juin, ces billets seront

démonétisés, c'est-à-dire qu'ils ne pourront plus être échangés nulle part, parce que désormais non valables dans les transactions économiques.

Après l'échéance, seulement les billets des gammes de 2002 et 2020 seront valables dans la zone de la Commu-

nauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). « *Ces billets ont été démonétisés et privés du cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la communauté depuis le 1er mars 2023. Le gouverneur invite par conséquent les*

détenteurs de ces billets à se présenter aux guichets de la BEAC avant le 1er juin 2024 pour les échanger munis d'une pièce d'identité. Passé ce délai, les billets de la gamme 1992 n'auront plus aucune valeur et ne pourront plus être échangés », a rap-

pelé le gouverneur. En rappel, le processus de retrait de la circulation des billets de banque de la gamme 1992 avait débuté le 1er mars 2023 dans la zone Cémac, selon une résolution de la réunion du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale prise le 7 novembre 2022. Ces coupures seront également privées du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Le contrôle et la sécurisation de la monnaie en circulation figurent parmi les missions de la BEAC, qui vient de renouveler son gouvernement. Le nouveau gouverneur, le Centrafricain Yvon Sana Bangui, a pris officiellement ses fonctions le 1er mars dernier, à Yaoundé, en remplacement du Tchadien Abbas Mahamat Tolli.

Fiacre Kombo



Des spécimens des billets concernés DR

SANTÉ

Un accord sur les procédures de fermeture des pharmacies illégales

Les différents acteurs, qui interagissent dans le fonctionnement des pharmacies, se sont accordés sur les procédures de fermeture des officines illégales, à l'issue d'un atelier organisé le 30 avril à Brazzaville.

L'atelier de réflexion sur les procédures de fermeture des officines pharmaceutiques illégales a permis à l'ensemble des acteurs impliqués de trouver un consensus sur la manière de procéder. « Il a été aussi question de proposer un cadre réglementaire pour l'encadrement des différentes formes de fermeture d'une officine de pharmacie », a indiqué le Dr Bertille Akenande, inspectrice divisionnaire de la pharmacie, de la biologie médicale et du médicament. Ainsi, l'inspecteur général de la Santé, le Pr Richard Bileckot, a annoncé qu'une équipe restreinte, représentant toutes les structures impliquées, est mise en place pour valider le document qui résume le cadre réglementaire des procédures de fermeture des officines pharmaceutiques illégales.

Au cours de l'atelier, suivant une démarche consensuelle,



Les participants à l'atelier de réflexion sur les procédures de fermeture des officines pharmaceutiques illégales/Adiac

les différentes parties, notamment l'Ordre national des pharmaciens du Congo ; l'Inspection de la pharmacie ; l'Inspection générale de la santé ; la Fondation congo-

laise pour l'accès aux médicaments ; la police administrative ; le ministère chargé du Travail et de la Sécurité sociale ; le ministre chargé du Commerce ; l'Agence

congolaise pour la création des entreprises ; l'Association des consommateurs ont fait des propositions prises en compte dans la réglementation des procédures

« ...Proposer un cadre réglementaire pour l'encadrement des différentes formes de fermeture d'une officine de pharmacie »

de fermeture des officines pharmaceutiques.

Cette réglementation permettra de combler certaines insuffisances en matière de procédure de fermeture des pharmacies. En effet, la procédure écrite pour la fermeture d'une officine n'existait pas jusque-là, même si une démarche bien définie était suivie pour ce faire.

A dire vrai, quelques conditions de fermeture des officines de pharmacie sont connues, entre autres, le non-respect des conditions d'ouverture ; l'absence prolongée du pharmacien titulaire de l'officine, le décès du pharmacien titulaire ; pour des mesures de discipline, la radiation du tableau de l'Ordre des pharmaciens. Il faut attendre la validation du cadre réglementaire dans les prochains jours pour savoir ce qu'il en sera de ces procédures de fermeture des officines pharmaceutiques.

Rominique Makaya

Un équipement médical pour l'hôpital central des armées

Le directeur central des services de santé du ministère de la Défense nationale, le médecin colonel-major Alexis Mourou-Moyoka, a remis, le 30 avril, un équipement médical à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville.

Le matériel médical a été réceptionné par le directeur de l'hôpital, le colonel-major Guy Abel Bongo. Il est composé, entre autres, d'une ambulance entièrement équipée, d'un respirateur artificiel très performant, d'un incubateur moderne et bien entendu d'une table de chauffage de réanimation pédiatrique.

« Ce don d'équipements médicaux revêt donc une importance capitale pour notre mission de soutien santé aux forces et d'offre de soins de santé à la population. Il renforce notre capacité à fournir les soins de santé de qualité, à sauver des vies et à rétablir la santé de ceux qui sont prêts à tout sacrifier pour défendre notre pays. Ces équipements modernes seront des outils précieux dans les mains de nos équipes médicales, leur

permettant de relever les nombreux défis de la médecine militaire dans notre pays », a fait savoir le directeur central des services de santé du ministère de la Défense nationale, le médecin colonel-major Alexis Mourou-Moyoka.

Il a précisé que cette dotation en équipement médical répondant aux normes scientifiques actualisées va permettre d'améliorer le pronostic des patients, à travers un transport sécurisé, une assistance respiratoire efficace en réanimation et une adaptation optimale à la vie extra-utérine des nouveau-nés en général et des prématurés en particulier.

Pour sa part, le directeur de l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo, le colonel-major Guy Abel Bongo, s'est dit satisfait de ce don et a demandé au directeur



Le directeur de l'hôpital central des armées réceptionnant un échantillon des mains du directeur central des services de santé/Adiac

central des services de santé du ministère de la Défense nationale de transmettre ses remerciements au ministre de la Défense nationale, qui a bien voulu recevoir ce don

du chef suprême des armées. Il a promis d'en faire bon usage afin de rehausser le niveau de leur plateau technique, pour en définitive avoir de bons résultats

dans le domaine sanitaire. Il convient de préciser que le matériel réceptionné est un don du président de la République, chef suprême des armées.

Guillaume Ondze

MÉTIER

Encourager les jeunes filles dans les filières technologiques

Le monde célèbre, le 25 avril de chaque année, la Journée internationale des jeunes filles dans les métiers des techniques de l'information et de la communication. Cette célébration a fait l'objet cette année, à Brazzaville, d'un échange d'expérience entre les jeunes filles de l'École supérieure de commerce, d'administration et de technologie (ESCAT) et les femmes de la société Elios Tower.

C'est avec un air curieux que les jeunes filles venues de l'ESCAT ont écouté les différents exposés présentés par les femmes responsables au sein de l'entreprise Elios Tower qui exerce dans l'implantation des sites de pylônes en République du Congo.

Flore Petithe, directrice des projets, a indiqué : « Pour Elios Tower, c'est notre façon de participer au développement de notre pays. Nous savons tous que l'avenir de notre pays est dans l'humain. Si nous investissons dans l'humain, nous pourrions atteindre nos objectifs. Parce qu'il y a égalité de sexes, le message de cette année c'est « Investir dans les femmes », et surtout accélérer. Pour moi, c'est un honneur de pouvoir servir d'exemple. J'ai eu beaucoup d'opportunités dans ma vie et j'aimerais en être une pour les autres ».

Aussi a-t-elle encouragé ces jeunes filles à croire en elles-mêmes. « Il y a le rêve de tenir bon. Certes, ce n'est pas facile, mais avec la volonté, on peut y arriver », a-t-elle martelé.

Cindy Gamassa, en charge de



Des étudiantes de l'ESCAT lors des échanges/Adiac

la question du genre au ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, s'est dit satisfaite de l'organisation de cette rencontre dans un contexte particulier, celui de la célébration de cette journée. « Le ministère des Postes et Télécommunications, en charge de l'Économie numérique, se tient du côté de tous ses partenaires et tout participant de la société civile qui mettent les jeunes filles au cœur de leur action », s'est-

elle empressée de dire.

Et d'ajouter: « Aujourd'hui; nous voulons booster justement cette image des entreprises qui encouragent l'inclusion numérique du genre, et je suis au cœur de cette mission. Parce que les femmes font partie de notre économie et devraient y participer. Cette journée qui commémore les jeunes dans les techniques de l'information et de la communication (TIC) a permis de mettre la jeune fille au cœur et de l'ac-

compagner dans son avenir pour qu'elle devienne une femme pleinement épanouie dans le secteur du numérique ».

Lauréate du Prix de la meilleure start-up du Congo depuis les assises du numérique, Cindy Gamassa reste une femme modèle, un exemple que « ces jeunes filles ont besoin de voir dans notre société ».

Le directeur général d'Elios Tower Congo, Maixent Bekangba, a déclaré : « Nous saisissons l'opportunité de

la Journée internationale des jeunes filles dans les TIC pour pouvoir les inviter non seulement à venir découvrir notre secteur d'activités, mais de pouvoir leur présenter l'expérience de nos collègues de sexe féminin qui occupent des fonctions de direction, des fonctions d'ingénierie », a-t-il affirmé. « C'est donc une séance de partage d'expérience de manière qu'elles servent de modèles pour pouvoir inciter et susciter des vocations. Et notre plus grand rêve c'est que demain, la direction générale de cette entreprise que je dirige puisse être occupée par une femme qui vienne de cette école », a-t-il poursuivi. Elonga Merveille, finaliste en réseaux et communications à ESCAT, a salué l'initiative, remerciant les organisateurs pour y avoir retenu quelque chose de fondamental. « J'ai appris que les métiers de la technologie ne sont pas seulement réservés aux hommes, et qu'en tant que femmes, nous pouvons aussi oser les exceller », a-t-elle déclaré.

Rude Ngoma

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le Cercle culturel de Poto-Poto sera livré en septembre

En réhabilitation depuis juin 2022, le Cercle culturel de Poto-Poto, le troisième arrondissement, sera livré à la mairie au mois de septembre. L'entreprise adjudicatrice du marché l'a souligné au président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, le 30 avril, lors de la visite du chantier.

Les travaux de rénovation du Cercle culturel de Poto-Poto, qui abrite le siège de la mairie, amorcés depuis presque deux ans déjà, s'exécutent tant bien que mal, a constaté le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Comme prévu initialement, ces travaux se déroulent par paliers, sous la supervision du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics.

A ce jour, à côté du bâtiment principal, il est déjà construit une autre bâtisse d'un niveau de plus de 270 m², comprenant au rez-de-chaussée une salle de répétitions, des loges, un atelier de fabrication des costumes de scène, des toilettes et un restaurant. À l'étage, sont d'être construits le secrétariat général de l'arrondissement, l'état civil et des salles annexes réservées aux répétitions. Mais globalement, les travaux avancent

pour le mieux.

Pour l'heure, les techniciens s'attèlent à réhabiliter le bâtiment principal qui abrite le siège de la mairie de Poto-Poto, un édifice construit en 1943. Une mission que les ingénieurs estiment complexe qu'il faille exécuter méthodiquement avec prudence afin d'éviter que cet édifice colonial ne s'écroule.

Selon les caractéristiques déclinées lors du lancement des travaux, il est prévu la rénovation de l'allée principale du bâtiment, du bloc administratif abritant le cabinet du maire ainsi que la modernisation de la grande salle de mariages. L'objectif est d'en faire une salle de diffusion des arts de la scène d'une capacité de 460 places assises, avec une mezzanine de 200 places. S'exprimant à cet effet, le président du Conseil départe-



Le chantier de rénovation du Cercle culturel de Poto-Poto/Adiac

mental et municipal de Brazzaville a salué l'avancement des travaux et a exhorté l'entreprise adjudicatrice du marché à faire des pieds et des mains pour que le chantier soit livré dans les meilleurs délais.

« Les travaux avancent bien. Lorsque nous sommes ve-

nus ici dernièrement, nous étions un peu fâchés parce qu'ils n'avançaient pas. Ce matin, nous constatons que les travaux ont pris la vitesse de croisière. L'entreprise est confrontée à beaucoup d'imprévus car il s'agit d'une réhabilitation, nous le comprenons tout de même. Pour

cette étape, nous sommes satisfaits, mais demandons à l'entreprise d'aller plus loin et espérons que l'édifice sera prêt au mois de septembre comme les techniciens nous ont rassuré », s'est réjoui Dieudonné Bantsimba.

D'après les informations officielles glanées par la presse le jour du lancement du projet de rénovation du Cercle culturel de Poto-Poto, il est co-financé à plus 386 930 000 FCFA par la mairie de Brazzaville et l'Association internationale des maires francophones.

Après avoir visité le chantier, le député-maire de Brazzaville s'est rendu à Talangaï pour s'imprégner de l'état d'avancement des travaux d'installation des lampadaires sur l'avenue Marien-Ngouabi, entre l'église Kimbanguiste et le rond-point Mikalou.

Firmin Oyé

FESTIVAL MALOBA

Les rideaux de la sixième édition sont ouverts

Le coup d'envoi de la sixième édition du festival international de théâtre, danse, cirque du Congo, Maloba, a été donné le 29 avril à l'institut français du Congo (IFC). Le public découvrira les spectacles des artistes du Canada, du Brésil, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo, pays hôte.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la directrice déléguée de l'IFC, Barbara Pamou; du député de la deuxième circonscription de Djambala, Brice Boniface Ngoulou; et du conseiller aux Arts de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Emeraude Kouka.

La sixième édition est placée sur le thème « Jeunesse et culture ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une volonté d'accompagner la vision du gouvernement de redynamiser la culture et aussi l'année 2024 décrétée celle de la jeunesse par le président de la République.

Dans son discours de circonstance accompagné par le rythme du tam-tam de la compagnie le Musée, le directeur artistique dudit festival, Hugues Serge Limbvani, a indiqué que l'idée est toujours d'apporter des loisirs sains afin de lutter contre l'oisiveté des jeunes dans des quartiers très défavorisés et surtout de redynamiser le secteur culturel. « Notre objectif gé-



Le directeur artistique du festival Maloba prononçant son discours d'ouverture. Adiac

néral est de faire de la culture un élément du développement des loisirs, de la cohésion sociale, vecteur de paix, un secteur incubateur, créateur d'emplois et moteur de la croissance économique au Congo », a signifié le promoteur.

Entre autres objectifs de ce festival, favoriser la mobilité accrue des artistes et professionnels de la culture du Congo ; améliorer l'offre culturelle ; in-

plier les autorités décentralisées dans la prise en compte du secteur culturel et des loisirs ; convaincre les autorités responsables de la planification du développement national que le secteur de la culture, mère nourricière du secteur de loisirs, contribue de manière efficace et régulière au développement durable, etc.

Ouvrant le festival, le conseiller aux Arts de la ministre de l'In-

dustrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Emeraude Kouka, au nom de la ministre Lydie Pongault, a fait savoir que cette manifestation est plus en phase avec la démarche soutenue par leur département. Elle met au cœur de cette édition la jeunesse. Maloba, c'est le lieu où se communiquent diverses expériences artistiques avec des artistes venant de divers horizons. Cette belle

aventure des arts dramatiques et disciplines associées allie le spectacle à la formation et la formation aux rencontres entre les professionnels du théâtre, de la danse, du cirque et plus largement des industries culturelles et créatives.

Emeraude Kouka a félicité le promoteur de Maloba pour sa détermination à organiser ce festival annuel avec toujours un souci du dépassement aussi bien dans la programmation artistique que dans l'ambition de conquérir de nouveaux publics. Ce festival, a-t-il dit, permet au public de vivre des moments édifians et riches d'émotion.

Signalons que le comédien congolais, Fortuné Bateza, et la compagnie le Musée ont agrémente l'ouverture. Des spectacles auront lieu à l'espace permanence de l'honorable Ferréol Ngassackys, à Poto-Poto; à l'espace Noura, à Bacongo; à la mairie de Kintélé; à l'IFC; à Gare aux pieds nus, à Sadelmi, et prendront fin le 4 mai prochain.

Rosalie Tsiankolela Bindika

PATRIMOINE CULTUREL

Un colloque scientifique prévu sur le royaume de Loango

Les travaux en vue de préparer le colloque scientifique intergénérationnel sur le royaume de Loango, qui se tiendra du 27 au 29 juillet prochain à Pointe-Noire, ont été lancés le 24 avril, dans la salle de la mairie centrale, au cours d'une cérémonie placée sous le patronage d'Evelyne Tchitchelle, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville.

« Origines, fondements, vie et existence » est le thème retenu pour le colloque scientifique intergénérationnel sur le royaume de Loango. Un projet initié par le conseiller départemental et municipal, Azzangot Demeyo, qui entend contribuer à la réécriture et à la réappropriation de l'histoire du Congo et du royaume de Loango, déformée du fait des contacts et des influences internes et externes. Il s'agit de revaloriser et de promouvoir l'identité et le patrimoine culturel.

Les travaux préparatoires de ce colloque scientifique se poursuivront jusqu'en juillet prochain. Ils réunissent des spécialistes de renom et des chercheurs qualifiés au sein d'un comité scientifique présidé par Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio-culturel du maire de la ville de Pointe-Noire. Ceux-ci mettront ensemble leurs connaissances sur le monde bantou et sur le royaume de Loango en vue d'un meilleur regard et d'une



«...Faire découvrir et faire aimer aux jeunes générations ce qui est le plus grand et le plus beau dans l'héritage culturel auquel tous ont droit »

bonne connaissance du Congo et surtout du royaume de Loango. Il est question d'aider la population à retrouver ses racines, son identité culturelle ainsi que ses valeurs de civilisation.

Ce colloque scientifique est une grande première saluée par la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville, Evelyne Tchitchelle. « Il est d'une importance capitale que notre ville abrite ce colloque scientifique pour des raisons de réconcilier l'homme moderne et son passé qu'il n'ose pas en faire son identité culturelle », a-t-elle indiqué. Elle a aussi noté le fait que l'événement va permettre de relever les manquements qui font que le citoyen congolais ne connaisse même plus correctement son pays, moins encore le royaume de Loango. Par ailleurs, dans son mot de circonstance lu par Isaac Sonit, secrétaire général du royaume de Loango, le Mâ Loango a insisté sur l'importance du

patrimoine culturel considéré comme l'âme d'un pays, et qui doit être remis au cœur de la mondialisation. « Il est essentiel que nous honorions et préservions notre patrimoine culturel en reconnaissant son importance pour façonner qui nous sommes aujourd'hui et nous guider vers un futur désirable », a-t-il dit, soulignant la nécessité de trouver des moyens pour remédier à la crise d'identité. « L'urgence c'est de faire découvrir et de faire aimer aux jeunes générations ce qui est le plus grand et le plus beau dans l'héritage culturel auquel tous ont droit », a estimé le roi.

Au terme de la cérémonie, Evelyne Tchitchelle, accompagnée des officiels parmi lesquels sa majesté Arichékola Gbadebo Alao Ilufemiloye Aziz 1er, représentant les rois du Bénin, a procédé au dévoilement de la plaque du colloque installée dans l'enceinte de la mairie centrale.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Annnonce de recrutement Directeur des Opérations Logistiques

I. Description du poste

Nous sommes à la recherche d'un Directeur des Opérations Logistiques pour superviser et gérer efficacement la chaîne logistique, ainsi que les activités d'approvisionnement et de distribution au sein de notre entreprise.

II. Responsabilités

Développer et mettre en œuvre des stratégies logistiques et d'approvisionnement adaptées pour optimiser l'efficacité opérationnelle et minimiser les coûts ;
Superviser toutes les opérations liées à la réception, au stockage, à la préparation des commandes, au transport et à la distribution des produits, en veillant à ce qu'elles répondent aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes ;
Établir et entretenir des relations solides avec les fournisseurs, les transporteurs et les partenaires logistiques pour assurer un approvisionnement fiable en matières premières et en produits finis ;
Diriger et encadrer une équipe performante, en fixant des objectifs clairs, en assurant la formation continue et en favorisant un environnement de travail collaboratif et stimulant ;
Analyser les données opérationnelles pour identifier les tendances du marché, prévoir les besoins en approvisionnement et ajuster les niveaux de stock en conséquence ;
Garantir le respect des normes de qualité, de sécurité et de durabilité dans toutes les activités logistiques et d'approvisionnement.

III. Exigences

Les titulaires d'un BAC+5 ou Bac +3 peuvent aspirer à ce poste avec plusieurs années d'expérience avérée dans un poste de direction ou dans un environnement logistique similaire.
Le Directeur des Opérations Logistiques doit posséder les qualités suivantes :
Compétences éprouvées en leadership, en gestion d'équipe et en résolution de problèmes.
Excellentes aptitudes en communication, en négociation et en gestion des relations avec les fournisseurs et les partenaires externes.
Maîtrise des outils informatiques et des systèmes de gestion des stocks.
Comment postuler :
Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à : avis2recrutement@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT

Une Entreprise de la place recherche un responsable de ressources humaines.

-Diplôme : Bac+5

-Expérience professionnelle : 3ans ou plus

Pour le dépôt des dossiers contacter :

N°Téléphones

00242 06 920 22 22 (WhatsApp)

00242 06 634 93 33 (WhatsApp)

00242 04 420 64 24


AVIS DE RECRUTEMENT

EAA Congo recherche des candidat (e)s pour pourvoir aux postes suivants :

Chef(fe) de Projet : maîtrise en Sciences sociales, ingénierie, Eau, hygiène et assainissement, santé publique (BAC+5) ; 3 à 5 ans d'expérience en ONG ; Avoir géré les projets WASH et de l'assainissement à base communautaire.

Superviseur terrain licence en Sciences sociales, ingénierie, Eau, hygiène et assainissement, santé publique (BAC+3) ; 1- 5 ans expérience en ONG; Avoir supervisé des équipes dans le cadre de projets WASH et de l'assainissement à base communautaire.

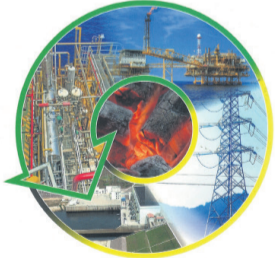
CV +Lettre de Motivation à : recrutementeaacongo@gmail.com



EN VENTE

Raoul Maixent OMINGA

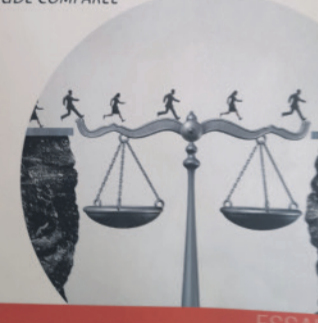
La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives



Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC


ÉTUDE COMPARÉE



Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules


POÉSIES DES CINQ CONTINENTS



Jean Bernard Nkoua-Mbon


Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville



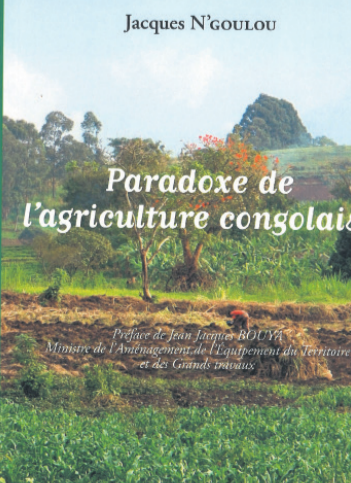
Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí



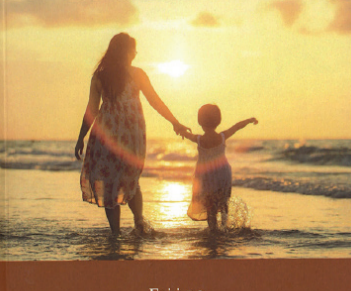
Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise



Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



Fait et signé le 22 avril 2024

CABINET D'AVOCATS BANZANI

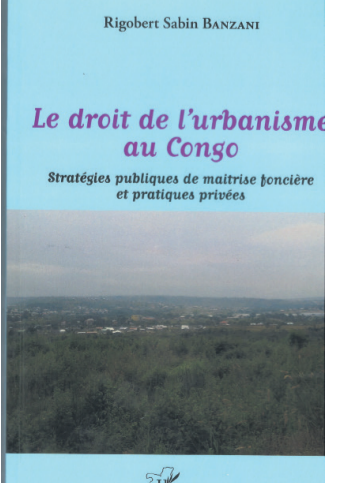
Par Maître Eveline Fatima BANZANI-MOLLET

Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

Rigobert Sabin BANZANI

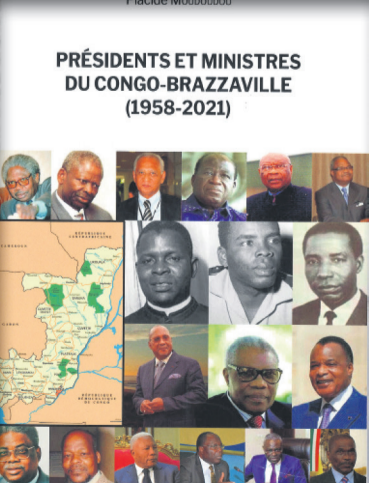
Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



VIE DES PARTIS

Pascal Tsaty Mabiala éclaire son avis sur la concession des terres congolaises au Rwanda

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, a animé une conférence de presse, le 25 avril dernier, au cours de laquelle il a apporté la lumière sur son opinion au sujet des accords de concession des terres congolaises au Rwanda, à l'origine des polémiques dans le pays. Il a aussi évoqué les questions sur le fonctionnement de son parti et d'autres qui préoccupent les Congolais.

C'est au siège de l'Upads à Pointe-Noire, notamment au quartier OCH, dans l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba, que Pascal Tsaty Mabiala a animé sa conférence de presse. Il a échangé avec la presse locale sur plusieurs points concernant les conclusions du Conseil national de son parti, les dissidences en son sein, les difficultés d'approvisionnement des Congolais en eau potable et en électricité, l'insécurité dans le pays, les travaux des voiries urbaines à Pointe-Noire, les pensions des retraités. Le premier secrétaire de l'Upads a aussi soulevé le point brûlant relatif à son point de vue sur les accords Congo-Rwanda au sujet de la concession des terres, donné lors d'une conférence de presse à Brazzaville. Un point de vue qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Accusé d'être en complicité avec l'Etat congolais dans cette affaire et dans la spoliation des terres coutumières dans la Bouenza, Pascal Tsaty Mabiala, chef de file de l'opposition politique congolaise, a apporté des éclaircissements sur son opinion, estimant qu'elle a été mal interprétée. « Je ne suis pas associé à l'Etat congolais dans ces accords et nous n'avons pas reçu de plaintes de spoliation des terres des paysans dans la Bouenza. La cession concerne le domaine foncier de l'Etat et non des terres coutumières. La facture alimentaire est élevée. Aujourd'hui, nous importons près de 100 milliards de nourriture de l'étranger. Puisqu'il faut développer les activités agricoles, l'Etat peut s'associer à un partenaire extérieur, quelle que soit sa nationalité, pourvu qu'il remplisse les conditions exigées, que ce soit un partenariat gagnant-gagnant », a-t-il expliqué. Se demandant les raisons de la polémique sur ces accords, il a poursuivi : « A Diessé, l'Etat a concédé des terres à une

Chinoise qui fait l'agriculture. Elle emploie des jeunes congolais et a électrifié la localité. A Loudima, à Malolo, il y a des Sud-Africains qui cultivent du maïs nécessaire pour notre élevage avicole. Le problème, c'est peut-être parce qu'il s'agit des Rwandais ». En se référant aux événements tristes de 1997 au Congo, impliquant aussi les Rwandais, Pascal Tsaty Mabiala a exhorté : « Il ne faut pas se laisser submerger par l'émotion. Nous avons fait la paix avec le président Sassou. Faisons l'effort d'oublier ce qui s'est passé. Et nous sommes dans cette dynamique de paix et de réconciliation nationale ».

Par ailleurs, mentionnant la Zone de libre échange continentale africaine, il a estimé qu'il faut s'unir aux autres pour se développer. « L'Upads est un parti panafricain; donc de l'union avec les autres pays, un parti d'intégration africaine », a-t-il rappelé. Evoquant la question sur la vie et le fonctionnement de l'Upads qui ne cesse d'alimenter l'actualité dans le pays depuis un certain temps avec des problèmes « de dissidences » causés par le report, à maintes reprises, de son congrès tant attendu depuis 1917, Pascal Tsaty Mabiala a expliqué que cela était dû à des raisons objectives et bien connues de tous : « Nous étions en période électorale et le parti a privilégié les élections ». L'Upads a tenu sa 4e session ordinaire du Conseil national du 5 au 7 avril dernier à Brazzaville, au cours de laquelle il a été décidé de la tenue de ce congrès courant le deuxième semestre 2025. Une commission préparatoire a été mise en place en vue de le préparer. Pascal Tsaty Mabiala a fait aussi état des sanctions qui ont été prononcées à l'endroit « des dissidents » lors de ces assises (blâme, avertissement, suspension jusqu'au congrès, interdiction



Pascal Tsaty Mabiala lors de la conférence de presse à Pointe-Noire/Adiac

d'utiliser les symboles). Il a saisi l'occasion pour appeler les médias de la place à ne plus diffuser les activités desdits dissidents tendant à déstabiliser et à affaiblir leur parti. Il a prévenu qu'il y aura des poursuites contre les organes de presse qui couvriront les activités de ces dissidents avec les symboles du parti. « Ils sont libres de créer leur mouvement politique », a-t-il souligné.

Des interrogations sur les sujets cruciaux qui préoccupent les Congolais

Evoquant les problèmes d'eau potable et d'électricité dans le pays, le premier secrétaire de l'Upads s'est interrogé : « On peut construire des aéroports, des autoroutes, des tours jumelles, comment ne peut-on pas donner de l'électricité, source de développement, donner de l'eau alors que nous avons le potentiel hydrographique ? ».

Parlant du lancement des travaux de construction des voiries urbaines à Pointe-Noire, comme point de départ de la relance du cycle rotatif des municipalisations accélérées, l'orateur s'est dit satisfait. Toutefois, il a relevé des incohérences du gouvernement sur la question. « Il faut que l'Etat dise si ce sont les grands travaux ou la municipalisation accélérée, et d'où viennent les moyens de financement en ces temps où le pays est confronté à des difficultés financières », a-t-il souligné, craignant l'augmentation de la dette du pays.

En outre, bien que se réjouissant de la régularité de paiement des pensions des retraités, le premier secrétaire de l'Upads a noté des incertitudes qui pèsent sur ladite régularité. « Jusqu'à quand cela va durer ? Nous ne sommes pas à l'abri des récessions. C'est pendant le temps de vaches grasses qu'on engage des réformes, qu'on prend des grandes décisions.

Or, le gouvernement hésite de le faire. Il y a des réformes structurelles qu'il faut faire à la Caisse de retraite des fonctionnaires, il faut la ramener à un service de paiement des pensions », a-t-il souhaité. Pour lui, l'Etat doit prendre des mesures pour faire correspondre les pensions au pouvoir d'achat, penser à indexer le niveau des pensions au taux de l'inflation dans le pays.

Pascal Tsaty Mabiala a également fait état de l'augmentation du prix du carburant qui a occasionné l'effondrement du pouvoir d'achat des Congolais qui ne bénéficient pas des mesures d'accompagnement et qui fait payer aux petits commerçants et artisans le lourd tribut. S'agissant de l'insécurité sans cesse grandissante dans le pays, avec en dernier lieu le drame de Ouessou, il a informé que l'Upads aura une déclaration dans les jours qui viennent.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le PCAP fait son entrée politique

Le Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP), fédération de Pointe-Noire, a fait son entrée il y a quelques jours. Couplée à une campagne d'adhésion massive, cette activité s'est déroulée en présence de Ben Bauzhyn, le président fédéral.

Le PCAP a des arguments pour aborder cette nouvelle année en confiance, ou du moins avec optimisme. Il a trouvé une formule novatrice pour marquer



Ben Bauzhyn entouré des membres du parti/DR aux cadres, militants et sympathisants de ce mouvement politique de se retrouver. Dans son discours, le président

son entrée politique, l'organisation d'une campagne d'adhésion massive. Signe de la bonne vitalité, cette activité a permis

fédéral a souligné l'importance de cette activité de grande importance. « Nous sommes un parti politique, un parti qui a de l'ambition. Au niveau de Pointe-Noire, nous avons l'ambition de marquer le coup. Dès le début du mois de mai, la suite de nos activités consistera à organiser des descentes citoyennes dans tous les arrondissements de Pointe-Noire et dans la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, et enfin nous allons restructurer nos organes de bases », a dit Ben Bauzhyn, avant de lancer la campagne d'adhésion.

Comme un bon thermomètre, cette rentrée politique a servi d'indicateur en terme de mobilisation. L'événement était également une occasion qui a

permis aux cadres, militants et sympathisants de ce parti de se retrouver et surtout préparer les batailles à venir.

Il sied de rappeler que lors des dernières élections, le PCAP a régressé considérablement, passant de vingt-huit conseillers à dix-huit. Pour redorer son blason, le parti a donc décidé d'organiser une campagne d'adhésion massive dans les six arrondissements de Pointe-Noire. De quoi remobiliser les troupes. Notons que le PCAP est une formation politique du centre allié à la majorité présidentielle. La rentrée politique a connu la présence des membres de la fédération PCAP du Niari ainsi que les membres du bureau politique national.

Hugues Prosper Mabonzo

FÊTE DU 1^{er} MAI

Le gouvernement appelle au renforcement de la justice sociale

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui a rendu publique la déclaration du gouvernement à l'occasion de la Journée internationale du travail, a souligné la nécessité de renforcer la justice sociale en République du Congo.

L'édition 2024 de la Journée internationale du travail a été célébrée dans un contexte où l'Organisation internationale du travail (OIT) met en place progressivement l'initiative de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Une plateforme destinée à promouvoir des politiques cohérentes et à favoriser des investissements en faveur de la justice sociale et du travail décent dans le monde. Le Congo qui a annoncé sa participation à la 112e session de la Conférence internationale du travail, prévue à Genève en Suisse, du 3 au 14 juin prochain, pense qu'il est temps de renforcer davantage la justice sociale. En effet, ce sommet de haut niveau fixera les principales priorités et actions de la Coalition mondiale pour la justice sociale. « Dans notre pays, l'enquête sur la transition vers la vie active a révélé, entre autres, que le taux de chômage des jeunes de 15 à 35 ans demeure important. Le taux d'informalité ou d'emplois informels se situe à des niveaux encore significatifs, tandis que celui des jeunes qui ne sont ni à l'école ni en formation,

ni en emploi, qui se situe à un niveau élevé, retient tout autant l'attention du gouvernement », a rappelé Firmin Ayessa.

En effet, l'ETVA Congo 2022 révèle que le marché du travail congolais se caractérise par un taux de chômage relativement élevé au niveau de la population âgée de 15 à 35 ans, soit 26, 79%. Chez les hommes, il est estimé à 28,93% et chez les femmes à 23, 44%. Selon le ministre d'Etat, la déclaration du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de décréter 2024 « année de la jeunesse », réunit aujourd'hui plusieurs initiatives, tant au niveau gouvernemental que de l'ensemble de la communauté nationale. « La journée du 1er mai 2024 se présente donc à nous comme une occasion toujours renouvelée de repenser à la longue marche des travailleurs pour conquérir leurs droits et les conserver, et aussi et surtout comme une opportunité de célébrer les contributions riches et inestimables que vous apportez à notre société et à l'économie nationale. C'est dire combien ce 1^{er} mai



Firmin Ayessa rendant publique la déclaration du gouvernement DR 2024 a une résonance particulière dans notre pays », a-t-il lancé.

Poursuivre le dialogue social

Dans le cadre de la coopération liant le Congo et l'OIT, le Programme de promotion du travail décent (2023-2026), conclu le 8 novembre 2023, entrera dans la phase de sa

mise en œuvre effective au cours de cette année. La feuille de route adoptée dans le cadre de l'Alliance 8.7 est, quant à elle, dans sa phase d'opérationnalisation. Il s'agit d'une plateforme mondiale regroupant les pays ainsi que les institutions publiques et privées qui se sont engagés à aller plus vite et

plus loin dans l'éradication de la traite des personnes, de l'esclavage moderne, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants.

Le gouvernement a également rappelé la poursuite du dialogue social constructif entre l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs. Ceci à travers les négociations des conventions collectives dans les entreprises et établissements et dans le cadre des sessions du Comité national du dialogue social et de la Commission nationale consultative du travail, prévues pour cette année. « Qu'il me soit permis de rendre un hommage appuyé aux responsables des organisations d'employeurs et des travailleurs, à quelques niveaux que ce soit, qui œuvrent sans relâche au maintien d'un climat social apaisé sur l'ensemble du territoire national, prodiguant ainsi à tous la preuve que seul le dialogue social est à même de prévenir et de résoudre les conflits que traverse le monde du travail », a conclu le ministre Firmin Ayessa.

Parfait Wilfried Douniama

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Sur quel stade jouera le onze national ?

Les Diables rouges recevront respectivement, au mois de juin, le Mena du Niger et les Lions de l'Atlas du Maroc, dans le cadre de la troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Entre l'incertitude liée au stade sur lequel ils devraient recevoir leurs adversaires et l'obligation des résultats, comment le onze national prépare-t-il ces deux rencontres ?

Les Diables rouges ont été battus lors de la première journée à Ndola par les Chipolopolo de la Zambie, 2-4. Leur deuxième rencontre contre l'Erythrée ne s'est pas jouée parce que cette sélection s'est retirée des éliminatoires. Les Congolais doivent s'imposer pour se relancer dans la course.

Le onze national a profité de la fenêtre Fédération internationale de football association (Fifa) du mois de mars pour livrer en France un match amical international contre les Panthères du Gabon, soldé par un score de parité d'un but partout. En toute logique, les joueurs ont regagné leurs clubs respectifs pour préparer la fin de la saison en attendant le prochain regroupement de l'équipe nationale.

Mais le problème qui inquiète le plus est le stade dans lequel l'équipe nationale du Congo

jouera ses deux matches importants à domicile. Le Congo compte onze stades mais aucun d'eux n'est homologué pour abriter des rencontres internationales. Le stade Al-

phonse-Massamba-Débat qui sauvait les apparences après son homologation provisoire ne figure pour l'instant pas sur la liste des terrains retenus pour accueillir les matches des élimi-

natoires de la prochaine Coupe du monde. La mise à jour est possible sous réserve de la procédure d'inspection des stades de la Confédération africaine de football en vigueur.

Le pays pourrait éviter l'épreuve de la délocalisation si les autorités entament au plus vite les travaux au stade Alphonse-Massamba-Débat. Sa pelouse synthétique qui ne répond plus aux normes mérite d'être remplacée par une nouvelle. Depuis l'alerte de la Fifa en septembre 2023 jusqu'à ce jour, les travaux n'ont pas débuté.

Se produire sur un terrain neutre coûte cher pour l'équipe qui reçoit, en raison des frais supplémentaires occasionnés par le déplacement vers l'extérieur. C'est un désavantage pour l'équipe hôte car il est difficile de prendre des points sans son public qualifié de douzième homme. Celui-ci pousse et met une très grosse ambiance avant le match, pendant le match et après le match. Une atmosphère qui fait trembler l'adversaire.

James Golden Eloué



Les Diables rouges du Congo/Adiac